

Lettre aux associations étudiantes (Décembre 2005)

Cher(e)s ami(e)s,

Près des trois-quarts des jeunes et des étudiants souhaitent s'engager dans une action bénévole, mais seule une minorité d'entre eux passe effectivement à l'acte. Parmi les facteurs de découragement, des observations convergentes montrent combien les aspirants bénévoles sont souvent mal informés, d'autant que les associations « instituées » n'accueillent pas toujours très bien les nouveaux venus.

C'est la raison pour laquelle, à la fin de l'année 2003, est née France bénévolat, qui a pour vocation la promotion du bénévolat et la médiation entre les personnes intéressées et les associations. Avec plus de 120 centres d'orientation ou relais sur le territoire français, un site Internet chaque jour enrichi, ce nouveau réseau peut jouer un rôle très utile au développement de la vie associative, d'autant qu'ils fédèrent beaucoup d'unions et de fédérations importantes et efficaces, parmi lesquels les Secours populaires et catholiques, la Croix Rouge, la Ligue de l'enseignement et naturellement Animafac.

Le partenariat entre France bénévolat et Animafac a pour objet essentiel l'ouverture de nouveaux espaces d'engagements pour les étudiants. Certes, on constate un réel dynamisme des associations étudiantes, et l'action du réseau accroît continûment l'audience de leurs initiatives. Grâce au concours de France bénévolat et de ses associations membres, il doit être, en plus, davantage possible de nouer des partenariats entre associations étudiantes et « instituées », ou d'ouvrir les portes de ces dernières à des jeunes bénévoles. Conduite à l'automne 2005 à titre d'expérimentation, la campagne « chacun son association » ([www.chacunsonasso.org](http://www.chacunsonasso.org)) représente une première réalisation prometteuse.

C'est dans cet esprit qu'ensemble, les deux réseaux vous proposent d'obtenir le label de « relais France bénévolat ». En adhérant à cette démarche, vous prenez l'engagement de contribuer à la promotion du bénévolat et, dans la mesure de vos spécificités et de celles de votre environnement, à orienter ceux qui souhaitent s'engager vers des associations et activités adaptées à leurs profil et motivations. De son côté, France Bénévolat mettra en valeur votre participation à l'objectif commun, et facilitera vos liens avec les associations « instituées » membres de son réseau. Animafac contribuant au bon fonctionnement du partenariat et prenant à sa charge le règlement des cotisations des relais.

Si vous êtes intéressés par ce label, il vous est proposé de contacter Emilie Sarrazin ([esarrazin@animafac.net](mailto:esarrazin@animafac.net)) ou Mélanie Gratacos ([mgratacos@animafac.net](mailto:mgratacos@animafac.net)).

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Dominique Thierry  
Vice président  
France bénévolat

Nadia Bellaoui  
Déléguée générale  
Animafac.